

## Activités du Foyer Rural

### BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

6 mars : atelier de cuisine pour les enfants, durant lequel des beignets ont été fabriqués. Ils ont été servis lors du défilé du carnaval du 9 mars. Merci aux parents qui accompagnent leurs enfants

16 mars : loto avec une quarantaine de personnes

14 avril : randonnée de printemps

11 mai : la troupe de théâtre des enfants a présenté quelques sketches à Bulligny. Ils ont été très bien accueillis. Un grand bravo à Fanny, Léontine, Guillemette, Charlie, Mélinda, Martin, Paul, Jules, Tristan

### MANIFESTATIONS A VENIR POUR L'ANNEE : (dates données sous réserve d'être modifiées)

18 mai : cinéma

31 mai : Fête des voisins

14 juin : Fête de l'été avec le spectacle des enfants du cours de danse - présentation de quelques sketches par la troupe de théâtre des enfants

8 au 26 juillet : centre de loisirs

13 juillet : pétanque

22 au 26 juillet : chantier jeunes

27 / 28 juillet : fête du village

8 septembre : sortie culturelle, proposée par l'Association Cultive la Côte, en partenariat avec le Foyer rural

D'autres manifestations peuvent être prévues en plus.

La carte du foyer est au prix de 8 € - Vous pouvez déposer votre règlement dans la boîte aux lettres de Valérie ou Isabelle.



## Edito

Chers Carpiennes et Carpiens,

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, celui-ci a décidé de ne pas augmenter les taxes locales. En effet, l'effort fourni l'an passé a permis de dégager des recettes supplémentaires qui ont aidé au financement des travaux d'investissement prévus lors de l'exercice 2018, notamment la construction de logements.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de génie civil du réseau d'assainissement sont terminés. Quant à la construction de la station d'épuration, les travaux sont programmés à partir du 17 juin 2019.

Pour votre information, la voirie de la rue du Han a été réalisée avec un revêtement temporaire (bicouche) car il est prévu un réaménagement total de la voirie pour 2020, incluant l'enfouissement des réseaux. La rue des Mulsons étant elle aussi concernée par ces futurs travaux, il aurait été coûteux et inutile de poser un enrobé de haute qualité pour le démolir par la suite. Je vous remercie pour votre patience lors de ces travaux car ils ont, j'en suis conscient, causé quelques tracas à certains d'entre vous.

Le mois de juillet sera animé à Charmes-la-Côte. Les jeunes Carpiens sont invités à participer à un « chantier jeunes ». Ce chantier est porté par la municipalité, le foyer rural et Nooba. L'objectif est de créer un parcours de santé avec des modules fabriqués par les jeunes eux-mêmes. La présentation du résultat de ce travail devrait avoir lieu le 28 juillet lors de la fête patronale. Les jeunes vous solliciteront pour la collecte de matériaux (bois et ferraille). Je compte sur vous pour leur réserver un bon accueil et les encourager dans leur travail.

La période estivale approche avec son lot de festivités. Je vous invite à profiter pleinement de ces animations sur Charmes-la-Côte.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Jean-Luc Starosse

### Dans ce numéro :

Edito	1
Etat Civil	2
Une Rose un Espoir	2
Commission environnement	2
Composteurs partagés	2
Taxe d'habitation	2
Tarif des affouages	3
Relais Assistantes Maternelles	3
Travaux espaces verts communaux	3
Se laver est-il risqué ?	3
Communiqué de presse CC2T	3
Commande de Fuel	3
Activités du Foyer Rural	4



## Etat Civil

**Mariage** : Samedi 13 avril 2019, **Mme Mélanie MARCHAL** et **M. Benoît LACERCAT** domiciliés au 2 rue du Mulsons. **Toutes nos félicitations.**

## Une rose un espoir

Comme tous les ans, grâce aux motards de Meurthe-et-Moselle, de nombreux dons ont pu être collectés en échange d'une rose à 2€ minimum. Ainsi, la Ligue Contre le Cancer peut aider la recherche. L'an passé, les motards ont collecté **54 817€**. Cette année, la collecte vise à financer des chambres d'isolement pour les malades traités. Le Professeur G. KARCHER, Chef du Service de Médecine Nucléaire du CHRU de Nancy, grâce à la Radiothérapie Interne Vectorisée, soigne les patients par injection de molécules vectrices ciblant la tumeur à traiter. Le chèque national de l'opération sera remis cette année à Toul.



## Commission Environnement - Déchets ménagers

Evolution du tonnage des déchets collectés CCTT :

	2010	2013	2016	2018	Par Habitant
<b>Ordures Ménagères</b>	9501	6085	6195	7470	166kg
<b>Emballages</b>	953	2156	2367	2792	62kg
<b>Verre</b>	761	1151	1235	1585	35,2kg

Le **Refus de tri** (erreurs de tri des emballages) diminue progressivement : en 2018 = 423 tonnes soit 15,15% (contre 587 en 2017 soit 25%) soit 9.4 kg par habitant par an.

Depuis le 1er janvier 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires. Il est toujours possible d'utiliser ceux de biocontrôle, à faibles risques et/ou utilisés en agriculture bio.

Etant donné la grande part du territoire recouverte par des jardins de particuliers, les pollutions engendrées par l'utilisation des produits phytosanitaires peuvent avoir des conséquences importantes sur la qualité de l'eau, sur l'environnement et sur notre santé. C'est pourquoi la loi Labbé se tourne également vers les jardiniers amateurs.

**Exemple de recette pour désherbant bio** : ajouter 1kg de sel fin et 3l de vinaigre blanc dans 2 l d'eau, mélanger et vaporiser.

## Composteurs partagés

Il y a un an et demi, le 9 décembre 2017, nos composteurs partagés étaient installés. La Communauté de Communes Terres Toulaises a vidé deux fois le bac n°1 qui reçoit les déchets de cuisine.

N'oubliez pas qu'il faut éviter de mettre les restes de pains ou autres gâteaux qui peuvent attirer les nuisibles. Par ailleurs, nombreux sont vos voisins qui possèdent des poules friandes de salade et autres feuilles de choux, peut-être récolterez vous quelques œufs bien frais en échange. Du compost prêt à utiliser est toujours disponible au dessus du cimetière et également au Point de dépôt des déchets verts à Domgermain.

## Taxe d'habitation

Le ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérard Darmanin, a confirmé à l'Assemblée Nationale la suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des contribuables, hors résidences secondaires, d'ici 2022.

Les modalités exactes devraient être connues avant les élections municipales de 2020.



## Tarifs des affouages

Le tarif reste inchangé à 7€/stère. Merci aux affouagistes de sortir leur bois à temps (échéance début septembre 2019).

## Taxes locales

Le Conseil Municipal a voté le 29 avril dernier le taux des taxes locales. Celles-ci restent inchangées pour l'année en cours.

Taxe d'Habitation : 11,20% ; Taxe Foncière Bâti 12,08% et Taxe Foncière non bâti 33%.

## Relais Assistantes Maternelles

La dernière animation RAM avec les tous petits s'est déroulée jeudi 24 mai au matin dans la salle communale. 4 mamans ont participé avec 7 enfants. La prochaine animation aura lieu le 6 septembre 2019, toujours dans la salle communale. Elle sera animée par le personnel de la maison de la petite enfance de St-Evre.



## Travaux espaces verts communaux

Le Conseil Municipal a passé un contrat de 2 ans avec l'EIRL ACE Paysage de Saulxures-les-Vannes pour l'entretien de l'ensemble des espaces verts communaux.

M.Chenin fera trois passes d'entretien par an pour un coût annuel de 4982€.

## Se laver est-il risqué ?

Au quotidien, vous utilisez savon, gel douche, dentifrice, shampoing, déodorant... Pourtant les alertes à propos des substances contenues dans ces produits se multiplient. Au contact de la peau, ils peuvent provoquer irritation, allergie, eczéma et en s'accumulant dans le corps provoquer des cancers. Evitez donc les produits contenant : **parabène, propylène glycol, sodium lauryl sulfate, sels d'aluminium.**

La liste des produits est consultable à l'adresse :

<http://www.danger-sante.org/cosmetique-produit-beaute-maquillage/>

## Communiqué de presse CC2T

La Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) développe depuis 5 ans l'utilisation de **couches lavables modernes** en crèche, dans les familles, auprès de la maternité, et auprès des nounous. Cette initiative fait partie des actions de prévention des déchets impulsées par la CC2T pour réduire les déchets à la source, c'est-à-dire chez l'habitant, tout en trouvant des alternatives de modes de consommation. Pourquoi cette initiative ? Utiliser des couches lavables pour son enfant évite les déchets (1 tonne de couches jetables évitées de la naissance à la propreté !), est économique (2 x moins chère que les jetables pour le 1er enfant ; gratuit pour les enfants suivants), et présente de nombreux bienfaits pour la santé de l'enfant.

Ce 4ème essai consiste à fournir aux familles volontaires le matériel complet nécessaire pour tester ce mode de change sur leur enfant, à leur domicile et pendant 2 mois. Un accompagnement est prévu pour répondre à toutes les questions et ajuster le matériel en cas de besoin. L'essai est programmé du **20 novembre 2018 au 22 janvier 2019.**

**Une réunion d'information et d'inscription est fixée le mardi 06 novembre 2018, à 18h00, au siège de la CC2T, à Ecrouves (proche Centre Aquatique O'Vive).** Le seul critère pour participer à l'essai est de résider sur une des communes de la CC2T. Si vous êtes intéressé pour participer à cet essai ou pour vous informer, vous pouvez joindre la CC2T **0383432376 (Mme Leclerc) ou par mail [k.leclerc@terrestouloises.com](mailto:k.leclerc@terrestouloises.com)**

## Commande groupée de fuel domestique

Les personnes intéressées par une commande de fuel (qualité ordinaire ou supérieure) groupée avec les communes de Mont-le-Vignoble et Blénod-les-Toul peuvent se faire connaître en mairie ou auprès de M. Rémi ADAM au 03.83.62.53.58.

La date limite de prise en compte est fixée au **15 juillet 2019.**